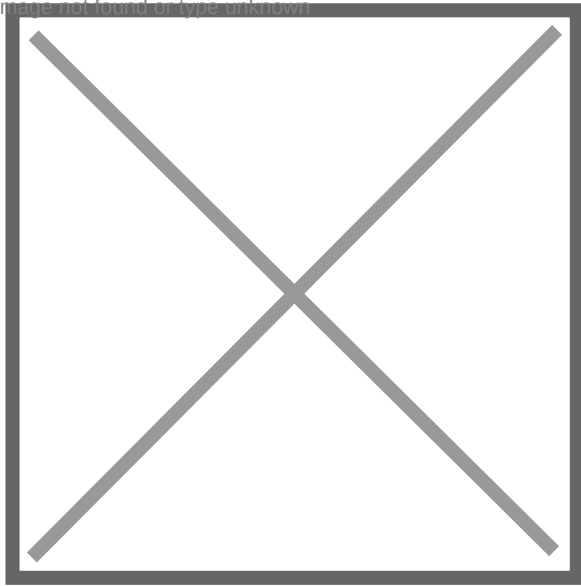


Image not found or type unknown



Mon mari refuse de prendre ses enfants(ns sommes divorcés)

Par **farah**, le **29/06/2009** à **18:26**

Bonjour, je suis divorcée avec trois enfants à charge, mon ex mari et moi avons la garde alternées.. ils viennent très rarement les prendre, depuis le début de l'année il a pris quatre jours.. aujourd'hui je lui téléphone en lui demandant à quelle date il vient chercher les enfants sachant que les vacances sont pour jeudi 02 juillet 2009 et il a jusqu'à samedi 14 pour les prendre.. Sa réponse est la suivante, "je les prends que si tu me donnes de l'argent" sous-entendu leurs allocations familiales. j'ai refusé étant donné qu'il ne payait déjà pas de pensions puisque lors de notre divorce il ne travaillait pas, aujourd'hui il travaille à mi-temps avec un logement à titre gratuit à son travail et nourrit le midi.. je suis désespérée.. Je lui ai répondu, que ce sont aussi ses enfants et qu'il ne peut agir ainsi en maintenant toujours une pression sur moi et me faire culpabiliser, je ne compte absolument pas lui verser de l'argent.. pouvez-vous m'aider et me renseigner sur sa demande, a-t-il le droit de demander ça.. et que dois-je faire si samedi à 14 h il n'est toujours pas venu chercher ses enfants.. merci de votre aide. Sincères salutations..